15776/25 LIMITE

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2025/2026

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 26 novembre 2025 Enregistré à la Présidence du Sénat le 26 novembre 2025

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT, À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil portant désignation des membres du comité prévu à l'article 255 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne

E 20190

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des Affaires européennes.